

Un congé parental pointe son nez dans le canton

Les députés neuchâtelois se pencheront sur un congé parental cantonal. Ce projet de la gauche jouit d'un début de soutien vert'libéral. Mais la droite sera difficile à séduire.

PAR FREDERIC.MERAT@ARCINFO.CH

Les familles neuchâteloises pourraient bénéficier d'un congé parental dans les prochaines années. Un projet vient d'être déposé au Grand Conseil. Il prévoit d'ajouter 18 semaines de congé payé aux 16 semaines existantes.

L'auteur du projet de loi est le député Romain Dubois, président du Parti socialiste neuchâtelois (PSN). Il a le soutien de son groupe parlementaire, ainsi que de celui formé par les Verts et le Parti ouvrier populaire. Deux députés vert'libéraux l'appuient également.



Notre demande dépasse la gauche. Nous espérons obtenir une majorité.

ROMAIN DUBOIS
PRÉSIDENT DES SOCIALISTES
NEUCHÂTELOIS

Dans le canton de Genève, une initiative populaire lancée par le Parti vert'libéral pour un congé parental a été déposée en fin d'année dernière. «Cela montre que notre demande dépasse la gauche et que nous pouvons espérer obtenir une majorité», explique Romain Dubois.

Au moins trois mois pour l'autre parent

Le projet neuchâtelois s'inspire largement d'une initiative populaire des socialistes vaudois, lancée en début d'année



Les jeunes parents auront-ils davantage de temps pour leur enfant dans le canton de Neuchâtel? KEYSTONE

dans un contexte préélectoral. Un congé parental de 34 semaines est prévu dans les deux cas. Les mères verraient leur congé passer de 14 à 16 semaines. Les pères ajouteraient 12 semaines aux deux auxquelles ils ont droit. Et quatre semaines seraient à répartir librement en-

tre les deux parents. L'extension s'appliquerait aussi aux couples du même sexe. Elle serait financée par un prélèvement sur les salaires de 0,20% au maximum, ainsi que par les caisses de l'Etat et des communes. Le président du PSN espère des soutiens parmi le Parti li-

béral-radical neuchâtelois (PLRN). En janvier au Grand Conseil, ce dernier avait tenté en vain de raccourcir le congé maternité de la fonction publique, par souci d'équité avec les mères travaillant dans le privé. «Notre projet pour l'ensemble de la population neu-

châteloise est une manière de répondre aux libéraux-radicaux, qui disent vouloir un congé parental.»

Pour une solution nationale

Président du PLRN, le député Fabio Bongiovanni met les

choses au point. «Ce que Romain Dubois n'a apparemment pas entendu dans nos propos, c'est que la solution doit être nationale.»

Même son de cloche à l'Union démocratique du centre, avec Niels Rosselet-Christ, chef du groupe parlementaire. «Bien qu'une partie d'entre nous soit ouverte au principe d'un congé parental, cette question relève de la politique fédérale. Comme un congé paternité vient d'être instauré, il nous semble prématuré de revenir avec un projet plus large.»

Fabio Bongiovanni estime que le congé parental neuchâtelois «a de bonnes chances d'aller de l'avant en commission. Mais, tel qu'il se présente, son financement m'inquiète beaucoup.»

Au mieux pour 2024

«L'étendue du congé parental et son financement vont justement être discutés», relève Romain Dubois. «Le temps que cela prendra permettra de voir si une solution se dessine au niveau fédéral ou si les cantons ont une marge de manœuvre.» Si son projet devait aboutir, «en étant optimiste, on pourrait imaginer une entrée en vigueur en 2024.»

Cela fait depuis 2010 que la Commission fédérale pour les questions familiales (Coff) demande l'introduction d'un congé parental en Suisse. Là où le projet neuchâtelois demande 34 semaines, la Coff est plus généreuse de quatre semaines. Les pères auraient droit à six semaines de plus qu'actuellement et les deux parents se répartiraient 16 semaines.

Une journée pour enrôler les femmes dans l'armée

COLOMBIER Le pourcentage de femmes servant sous les drapeaux reste encore trop faible, selon les autorités cantonales.

Le canton de Neuchâtel compte actuellement 52 femmes incorporées dans l'armée suisse, dont huit officiers, sept sous-officiers supérieurs, dix sous-officiers, quatorze soldates et treize recrues. C'est mieux qu'il y a dix ans, mais cela reste insuffisant, estime le Conseil d'Etat. Au niveau national, en 2021, les femmes ne représentent que 0,9% des effectifs.

«C'est pourquoi nous avons décidé de mettre sur pied une

journée d'orientation spécifique – le samedi 9 avril au château de Colombier – pour informer les Neuchâteloises âgées de 18 à 27 ans sur les possibilités d'engagement et de formation dans l'armée», annonce le Conseil d'Etat dans un communiqué.

Réponses favorables

Début 2022, le Service de la sécurité civile et militaire a envoyé quelque 750 lettres de faire-part aux citoyennes nées en 2004.

Plus d'une trentaine d'entre elles ont déjà répondu favorablement à l'invitation. «Nous avons une forte hausse du nombre de femmes militaires mais ce n'est pas encore entré dans les mœurs», constate le colonel Yves Vuillermet, commandant du 8e arrondissement militaire et organisateur de la journée.

En plus de rencontrer les femmes officiers et sous-officiers, les participantes seront informées sur les missions de l'armée suisse, le processus de recrute-



En 2021, les femmes ne représentaient même pas 1% des effectifs de l'armée suisse. KEYSTONE

ment, les différentes fonctions militaires et les possibilités de formation. Le tout en présence du conseiller d'Etat Alain Ri-

baux. Les jeunes femmes intéressées par cette journée d'orientation doivent s'inscrire jusqu'au 22 mars par e-mail à

l'adresse commandant.arrondissement@ne.ch, en indiquant leur prénom, nom, adresse et date de naissance. **TNW**